



## **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2016**

**Présenté à la séance du conseil du 16 novembre 2015**

Chers citoyens et citoyennes,  
Collègues du conseil municipal,  
Gestionnaires et membres du personnel municipal,

Au nom de l'équipe municipale, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur la situation financière de votre ville et sur les orientations générales du budget 2016, le tout comme le prévoit l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes. Cet article de loi stipule qu'au moins quatre semaines avant que le budget ne soit adopté par le conseil, le maire fait rapport sur la situation financière de la Ville au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport de l'auditeur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations. Je fournirai également des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours. Finalement, je vous indiquerai les orientations générales qui nous conduiront à l'adoption du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018. Je déposerai également en annexe une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le rapport sur la situation financière livré l'an dernier. Sera également déposée en annexe une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte également une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

De plus, conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous ferai mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que reçoivent les élus municipaux de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, des organismes mandataires de celle-ci ou des organismes supramunicipaux.

Cet exercice a pour but de vous tracer un portrait global de la situation financière de votre ville, tout en vous permettant d'être informés à l'avance des orientations que le conseil entend suivre dans la préparation de son prochain budget et de son prochain programme triennal d'immobilisations. Il permet également aux citoyens qui le désireraient, d'émettre, aux élus de leur ville, tout commentaire jugé utile à la préparation de ces deux documents importants que sont le budget 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016, 2017, 2018 qui seront adoptés le samedi 16 janvier 2016, à 9 heures.

Mais tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement les élus qui composent ce conseil, ainsi que le directeur général, le personnel de direction et les fonctionnaires de tous les services qui constituent notre équipe municipale pour leur contribution aux excellents résultats qu'il me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Mes remerciements s'adressent aussi aux nombreux bénévoles qui oeuvrent au sein de tous les organismes de notre ville afin d'améliorer la qualité de vie de notre population dans différents secteurs. Ceci serait impossible sans leur implication.

# 1. RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

## 1.1 Activités financières

Le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a été déposé en séance du conseil le 8 juin dernier.

Ce document révèle que les revenus de fonctionnement non consolidés de l'année 2014 ont atteint 10 347 688 \$ et les dépenses de fonctionnement ou charges 8 781 129 \$ avant amortissements, laissant un surplus, avant affectations, de 1 566 559 \$. De ce montant, 1 418 691 \$ ont été consacrés au remboursement de la dette si on exclut les contributions gouvernementales, et 14 229 \$ à des activités d'investissements.

Une somme de 239 833 \$ a également été puisée à même nos surplus. De plus, nous avons versé 349 368 \$ pour reflower nos réserves financières tels le fonds de roulement, le fonds de parcs et terrains de jeux et le fonds local de réfection et d'entretien des routes locales, laissant donc un surplus non consolidé pour l'exercice budgétaire 2014 de 203 404 \$, en tenant compte d'un emprunt de 179 300 \$ pour absorber une partie des effets du pacte fiscal avec le gouvernement du Québec, le tout tel que démontré au tableau numéro 1 de la page suivante.

**Tableau n° 1**

	2014	2013
Revenus	10 347 688 \$	9 721 391 \$
Dépenses ou charges	(8 781 129) \$	(8 342 950) \$
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>1 566 559 \$</b>	<b>1 378 441 \$</b>
Remboursement de la dette à long terme	(1 418 691) \$	(1 429 333) \$
<hr/>		
Activités d'investissements	(14 229) \$	(17 659) \$
Appropriation du surplus accumulé	239 833 \$	185 952 \$
Versement à des réserves financières et fonds réservés	(349 368) \$	(341 771) \$
Conciliation cession d'un terrain à la Commission scolaire de la Capitale	0	835 578 \$
Autres gains	0	12 307 \$
Emprunt pour pacte fiscal	179 300 \$	
<b>Surplus de l'année courante</b>	<b>203 404 \$</b>	<b>623 515 \$</b>

L'excédent de fonctionnement accumulé et non consolidé au 31 décembre 2014 se chiffre donc à 742 820 \$, comme montré ci-après, comparativement à 1 153 184 \$ l'année précédente.

**Tableau n° 2**

<b>Excédent de fonctionnement non affecté</b>	
Surplus au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	1 153 184 \$
Redressements	
Surplus de l'exercice 2014	203 404 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 356 588 \$</b>
Affectation pour activités de fonctionnement	(233 621) \$
Affectation pour activités d'investissements	(349 026) \$
Affectation à l'excédent de fonctionnement affecté	(31 121) \$
<b>Surplus accumulé non consolidé au 31-12-2014</b>	<b>742 820 \$</b>

## 1.2 États financiers consolidés

Depuis 2007, les municipalités doivent, non plus présenter l'information financière selon les normes de la comptabilité municipale, mais bien essentiellement appliquer les normes comptables canadiennes pour le

secteur public. Nos derniers états financiers, pour l'exercice 2014, reflètent donc ces changements.

Un de ceux-ci concerne le périmètre comptable. La Ville doit consolider dans ses propres états financiers sa participation dans d'autres organismes périmunicipaux (consolidation proportionnelle), comme par exemple sa participation dans la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Le tableau suivant présente donc l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

**Tableau n° 3**

**État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014**

	2014	2013
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	103 722 \$	99 871 \$
Placements temporaires	1 353 885 \$	939 972 \$
Débiteurs	3 431 840 \$	4 314 812 \$
Placements à long terme	67 759 \$	
<b>Total :</b>	<b>4 957 206 \$</b>	<b>5 354 655 \$</b>
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	0	0
Emprunts temporaires	658 500 \$	1 220 400 \$
Créditeurs et charges à payer	1 653 984 \$	1 852 347 \$
Revenus reportés	37 141 \$	29 330 \$
Dette à long terme	19 050 242 \$	18 347 310 \$
<b>Total :</b>	<b>21 399 867 \$</b>	<b>21 449 387 \$</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>(16 442 661) \$</b>	<b>(16 094 732) \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations	47 363 112 \$	46 366 215 \$
Propriétés destinées à la revente	118 824 \$	118 824 \$
Stocks de fournitures	----	----
Autres actifs non financiers	243 341 \$	270 024 \$
	47 725 277 \$	46 755 063 \$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>31 282 616 \$</b>	<b>30 660 331 \$</b>

Référence : p. S20 des états financiers.

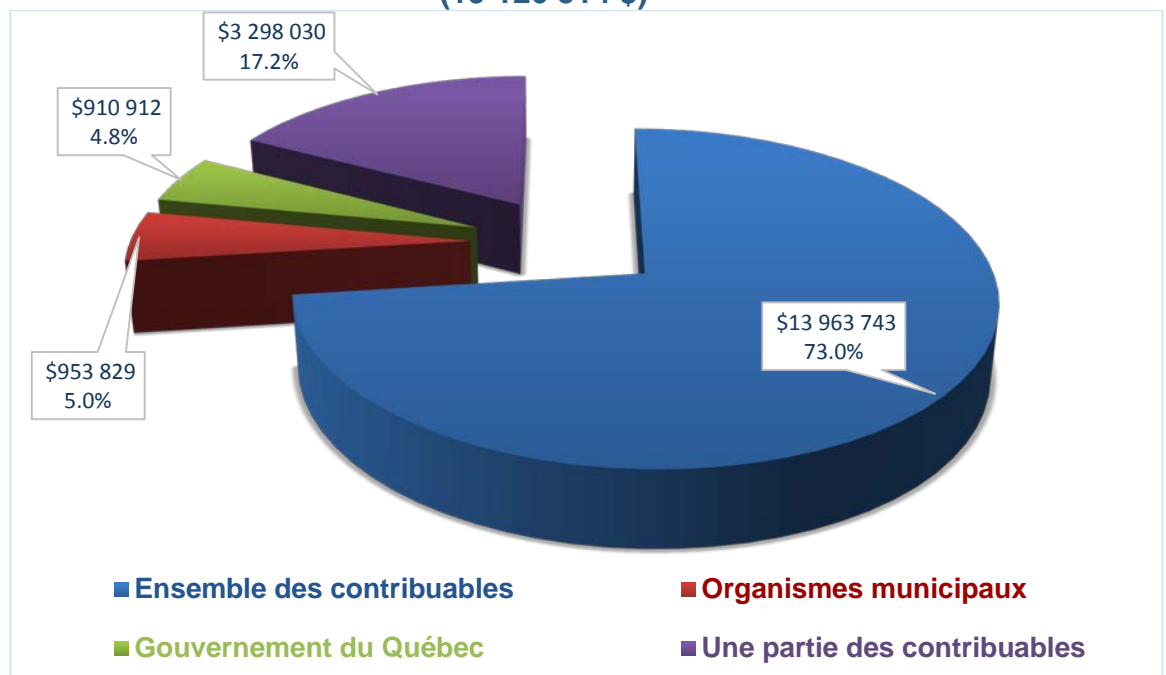
Cet excédent ou avoir des contribuables est passé de 30 660 331 \$ à 31 282 616 \$, une progression intéressante de 622 285 \$ en un an.

### 1.3 Dette à long terme au 31 décembre 2014

La dette à long terme non consolidée est passée de 17 538 098 \$ au 31 décembre 2013, à 17 890 932 \$ au 31 décembre 2014, soit une faible augmentation de 2 %.

La dette à long terme consolidée atteint 19 050 242 \$, soit 17 890 932 \$ payables par notre ville et 1 159 310 \$ à la charge d'autres organismes régionaux, en tenant compte de 76 272 \$ de frais reportés liés à la dette à long terme.

**Répartition de la charge de la dette brute consolidée au 31 décembre 2014, excluant les frais reportés (19 126 514 \$)**



En fait, sur 19 126 514 \$, 1 864 741 \$ sont payables par le gouvernement du Québec et d'autres villes, comme montré sur le graphique ci-haut, ainsi qu'au tableau numéro 4.

**Tableau n° 4**

<b>Dettes à long terme</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Montant à recouvrer des gouvernements	910 912 \$	1 275 996 \$
Montant à recouvrer d'autres municipalités	953 829 \$	1 082 262 \$
Dettes à la charge d'une partie des contribuables de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	3 298 030 \$	3 016 179 \$
Dettes à la charge de l'ensemble des contribuables de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	13 963 743 \$	13 051 078 \$
<b>Sous-total</b>	<b>19 126 514 \$</b>	<b>18 425 515 \$</b>
Frais reportés liés à la dette à long terme	(76 272) \$	(78 205) \$
<b>TOTAL</b>	<b>19 050 242 \$</b>	<b>18 347 310 \$</b>

Cependant, l'endettement total net à long terme, qui inclut les emprunts temporaires et la part de la Ville dans les dettes de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de la MRC de La Jacques-Cartier, est de 18 354 423 \$, déduction faite des sommes dues par d'autres gouvernements, comparativement à 18 302 158 \$ au 31 décembre 2013, soit, encore-là, une très faible augmentation de 0,29 %.

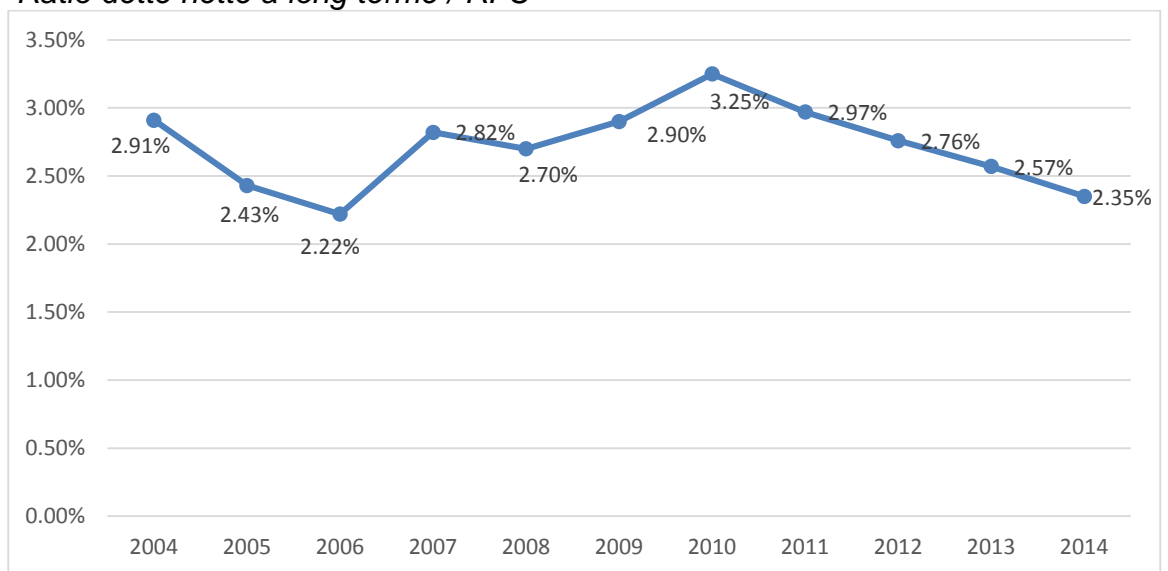
**Tableau n° 5**  
**Endettement total net à long terme consolidé au 31 décembre 2014**

	<b>Total</b>
Dettes à long terme	19 050 242 \$
<b>Ajouter</b>	
• Activités d'investissement à financer	1 149 601 \$
<b>Déduire</b>	
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	
• Excédent accumulé	98 021 \$
• Débiteur – Gouvernement du Québec et autres	1 864 741 \$
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	0
<b>Endettement net à long terme</b>	<b>18 237 081 \$</b>
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes	
• Municipalité régionale de comté, Communauté métropolitaine et autres organismes	117 342 \$
<b>Endettement total net à long terme</b>	<b>18 354 423 \$</b>

En présentant la dette nette à long terme de 18 354 423 \$ au 31 décembre 2014 par rapport à la richesse foncière uniformisée au 1<sup>er</sup> janvier 2014, qui s'élève à 780 829 205 \$, on obtient un ratio de 2,35 %, soit une baisse de 0,22 % par rapport au précédent rapport (31 décembre 2013). Ce ratio, en baisse constante depuis 2010, démontre l'excellente situation financière de la Ville. Il démontre que les investissements sont planifiés par le conseil en tenant compte à la fois de l'endettement et de l'enrichissement de la Ville. Mieux encore, notre ratio est en constante amélioration, ayant passé de 3,25 % en 2010 à 2,35 % en 2014, ce que démontre clairement le graphique suivant :

**Tableau n° 6**

*Ratio dette nette à long terme / RFU*



Je suis très heureux de l'amélioration notable de ce ratio très important dans le monde municipal.

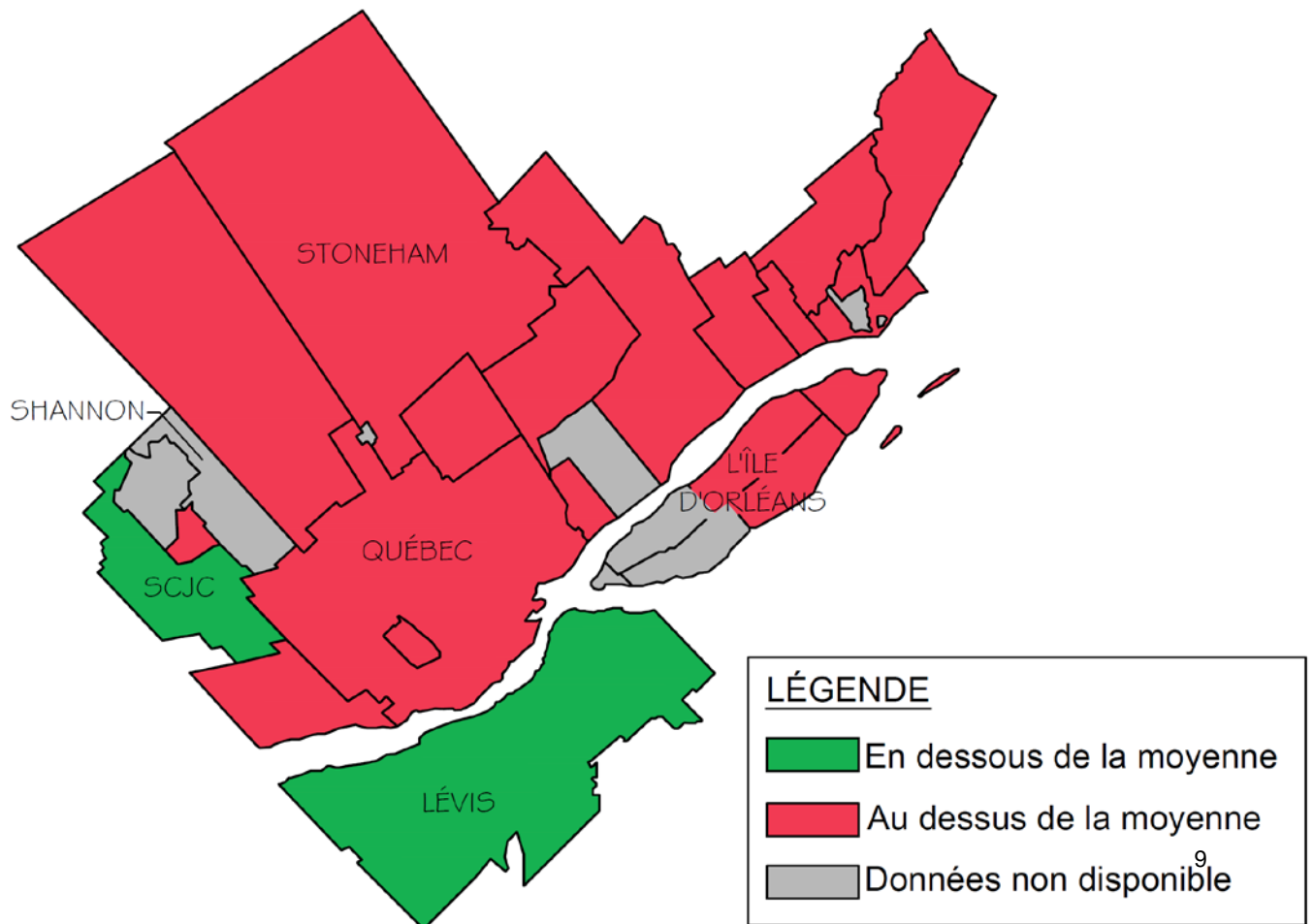
De plus, si on additionne le solde des fonds réservés (fonds de parcs, fonds de voirie, fonds de roulement, excédent de fonctionnement ou surplus accumulé, la Ville disposait, au 31 décembre 2014, d'excédents non consolidés de près de 1,5 million de dollars, comparativement à 1,8 l'année précédente.



## 1.4 Palmarès des municipalités (La Presse – HEC 2015)

Le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC) publie chaque année son palmarès des municipalités, mettant ainsi à la disposition de tous les québécois un outil qui leur permet non seulement de savoir combien coûtent les services dispensés par leur municipalité, mais aussi de comparer ces dépenses à celles d'autres municipalités de même taille. Le dernier document est basé sur l'exercice financier 2013.

On y apprend qu'à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le coût moyen des services est inférieur de 3,53 % par rapport aux villes de même taille. Comme je l'ai mentionné dans le Catherinois de juin 2015, bien qu'il faille être prudent avec ce genre d'exercice, nous ne sommes pas moins fiers de constater que votre ville est la seule ville de la rive nord de la Communauté métropolitaine de Québec dont le coût des services est inférieur aux moyennes constatées.



## 2. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2014

Plusieurs projets d'immobilisations ont été réalisés en 2014.

**La nature de ces investissements se détaille comme suit :**

<b>Infrastructures</b>	<b>2014</b>
Eau potable	390 456 \$
Eaux usées	207 782 \$
Chemins, rues, trottoirs	1 295 063 \$
Autres infrastructures	62 298 \$
Bâtiments	65 142 \$
Véhicules	165 062 \$
Ameublement, équipements de bureau	107 691 \$
Machinerie et outillage	254 805 \$
Terrains	68 851 \$
Parcs et terrains de jeux	117 691 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 734 841 \$</b>

*Plusieurs de ces investissements ont fait l'objet de subventions.*

## 3. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

***Nous reproduisons ci-après un extrait de l'opinion de l'auditeur indépendant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l. Cette opinion est tirée du rapport de l'auditeur indépendant apparaissant à la page S6 du rapport financier consolidé.***

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Fondement de l'opinion avec réserve**

Au 31 décembre 2014, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a comptabilisé à l'état de la situation financière un montant de 565 941 \$ relativement à des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées par emprunts, pour lesquelles le gouvernement ne dispose pas de crédits budgétaires votés par le Parlement. Cette situation constitue une dérogation aux recommandations du nouveau chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui prévoit la comptabilisation des subventions uniquement lorsqu'elles sont autorisées par le cédant. A cet effet, l'article 1.1 de la loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ. Chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice en cours et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Si les subventions à recevoir pour lesquelles le gouvernement du Québec ne dispose pas de crédits budgétaires votés par le Parlement n'avaient pas été comptabilisées, l'excédent de l'exercice aurait été augmenté de 72 512 \$, les actifs financiers auraient été diminués de 565 941 \$ et l'excédent accumulé aurait été diminué de 638 453 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et de 565 941 \$ au 31 décembre 2014.

## **Opinion avec réserve**

A notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

On peut se procurer le rapport financier consolidé complet, moyennant la somme de 3,05 \$, en s'adressant à la mairie.

## Notre position sur l'opinion avec réserve

Nous sommes en total désaccord avec la façon de comptabiliser les subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Nous ne sommes pas les seuls. Sont dans notre camp, le Vérificateur général de la province de Québec, celui de la Ville de Montréal et bien d'autres, à tel point que certains vérificateurs inscrivent aux états financiers des réserves et d'autres n'en inscrivent pas.

Voici ce que le Vérificateur général du Québec en pense (Source : lapresse.ca – 19 février 2014 – Jean-Marc Salvé Le Soleil) : Selon le Vérificateur général du Québec, le déficit annuel 2012-2013 du gouvernement du Québec a été sous-estimé de 626 millions \$. La dette nette et les déficits cumulés ont, quant à eux, été sous-évalués de 8,1 milliards \$.

La faute à une pratique qu'il juge contestable de ne comptabiliser qu'à minima ses engagements pour des travaux d'immobilisation, par exemple l'agrandissement du PEPS, le Pavillon de l'éducation physique et du sport de l'Université Laval.

Lorsque l'érection d'un nouveau Colisée dans la capitale sera complétée, le déficit et la dette seront encore plus élevés que ce qui apparaîtra à ce moment-là dans le grand livre comptable du gouvernement.

Une subvention comme celle de 200 millions \$ accordée pour la construction du nouvel amphithéâtre devrait pourtant « être reconnue comme une dette, car le gouvernement l'a autorisée et les bénéficiaires ont engagé des dépenses admissibles donnant droit à cette subvention », affirme un rapport du bureau du Vérificateur général du Québec déposé ce matin à l'Assemblée nationale.

La pratique contestée par le Vérificateur est la suivante : lorsqu'il étale le paiement d'une subvention sur 20 ans, le gouvernement ne comptabilise dans son passif que la portion annuelle qu'il verse pour la payer. « C'est comme s'il subventionnait un bien appartenant à un tiers en utilisant sa carte de crédit sans inscrire la dette qui en découle dans son bilan », déplore le Vérificateur.

*« Chaque année, il enregistre dans ses livres et effectue seulement le paiement minimum requis sur sa carte de crédit ».*

Aux états financiers 2013 et 2014 de la Ville de Montréal, le vérificateur externe inscrit dans son rapport la même réserve que celle inscrite à nos états financiers par notre vérificateur externe. Dans les mêmes états financiers 2013 et 2014, le Vérificateur général de la Ville de Montréal n'inscrit aucune réserve.

En conclusion, nous n'entendons pas dissimuler aux états financiers la partie de la dette que le gouvernement du Québec s'est engagé à défrayer, en n'inscrivant que le versement annuel dû.

## 4. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

*La quatrième partie de ce rapport traite des résultats financiers que nous anticipons pour l'exercice 2015.*

### 4.1 Revenus et dépenses projetés au 31 décembre 2015

Nous connaissons, encore cette année, une bonne année quant au nombre et à la valeur des permis de construction qui dépassera 20 millions de dollars. On remarque cependant un ralentissement, en particulier au niveau de la construction résidentielle. Nos revenus devraient se situer autour de 11,22 millions de dollars et nos dépenses d'opération, autour de 9,47 millions de dollars. Le solde de 1,75 million de dollars servira au remboursement de la dette pour 1,73 million de dollars en capital.

Nous anticipons donc pour 2015 un très léger surplus à la fin de l'année.

### 4.2 Dernier programme triennal d'immobilisations (2015 – 2016 – 2017)

Le 17 janvier 2015, le conseil a adopté le programme triennal d'immobilisations (PTI) dont la prévision d'investissements se chiffrait à 20,3 millions de dollars sur trois ans. Voici un résumé de l'avancement des principaux projets prévus en 2015.

A ce jour, plusieurs projets du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2015 ont été réalisés.

Les travaux de traversée d'agglomération et l'amorce d'une nouvelle rue collectrice sont presque terminés. Ces travaux, réalisés par le ministère des Transports du Québec, en partenariat avec la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, totaliseront environ sept millions de dollars.

Par contre, tous les travaux devant être réalisés pour ouvrir la phase 3 de notre parc industriel ont été reportés à 2016, devant les lenteurs administratives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Cependant, d'autres travaux sont terminés ou pratiquement très avancés, comme la construction du Pavillon Desjardins dans le parc du Grand-Héron, la réfection de la rue Jean-Baptiste-Drolet, les travaux d'amélioration du réseau routier local, l'achat de machinerie pour les travaux publics, l'amélioration de l'éclairage du pont surplombant la rivière Jacques-Cartier et l'aménagement d'un parc canin.

La construction d'un poste incendie satellite à Lac-Saint-Joseph a aussi été reportée, puisque nous étions en attente d'une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Bref, nous avons connu une année très satisfaisante au niveau des investissements que nous avons projetés dans notre plan d'immobilisations. Nous avons reçu pour tous ces projets plusieurs témoignages de satisfaction de la part de la population.

## **5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il me fait plaisir de joindre en annexe au présent rapport un tableau démontrant la rémunération annuelle des élus et leurs allocations de dépenses. (Annexe 3).

## 6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016 – 2017 – 2018

### 6.1 Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires pour l'année 2016 vous seront livrées le samedi 16 janvier 2016 à 9 h.

Comme l'an passé, nous voulions travailler avec le conseil pour que le compte de taxes des contribuables n'augmente pas plus que le taux d'inflation anticipé pour 2016. Cependant, le pacte fiscal que le gouvernement vient de reconduire avec les unions municipales influencera encore cette année la situation. Ce pacte représente une perte annuelle récurrente de 300 millions de dollars pour les municipalités pour aider le gouvernement à atteindre le déficit zéro. Notamment, les modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec aux municipalités nous laisseront encore avec un manque à gagner qui pourrait être comblé, en partie, par un règlement d'emprunt comme le prévoit la loi. En effet, le gouvernement du Québec a adopté, en 2013, le projet de Loi 64 qui autorise les municipalités à emprunter, par règlement, de 50 % la première année à 12,5 % la quatrième année de la compensation 2013 que versait le gouvernement du Québec en vertu du règlement sur la taxe de vente du Québec.

De plus, nous constatons un ralentissement au niveau des droits de mutation et de certains autres revenus. Cela affectera notre équilibre budgétaire.

L'année 2016 sera aussi marquée par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation dont les effets varieront d'un contribuable à l'autre.

## 6.2 Programme triennal d'immobilisations 2016 – 2017 – 2018

Au niveau du programme triennal d'immobilisations 2016 – 2017 – 2018, plusieurs investissements vous seront annoncés avec l'adoption de ce PTI, en fonction des programmes de subvention disponibles.

Les différents travaux reportés en 2016, pour les raisons énumérées ci-avant, devraient débiter l'an prochain.

Les projets 2016 planifiés dans le précédent PTI seront également revus, mais la plupart devraient faire partie du nouveau programme.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à assister à la séance spéciale d'adoption du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016 – 2017 – 2018 qui se tiendra le samedi 16 janvier 2016 à 9 h le matin.



Pierre Dolbec, maire



## ANNEXE 1

### Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et conclus du 11 novembre 2014 au 9 novembre 2015

Contractant	Montant (taxes nettes incluses)	Objet du contrat
9066-2685 Québec inc.	62 993 \$	Achat d'un camion nacelle usagé
Allen Entrepreneur Général inc.	154 122 \$	Travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage Jolicoeur
Alain Gagnon et Katia Drolet	50 000 \$	Servitude de passage : lot 5 627 254
Automobile Dalton inc.	34 872 \$	Achat d'un camion 6 roues Super Duty F-350
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine	550 000 \$	Achat de la Caisse populaire sise au 2, rue Laurier
Capital propane inc.	47 462 \$	Fourniture de gaz propane pour une période de 2 ans
Compass Minerals Canada Corp.	Estimation 51 223 \$	Sel de déglçage pour la saison 2015-2016
Centrix environnement	52 174 \$	Vidange des boues des étangs
Construction et Pavage Portneuf inc.	583 774 \$	Travaux de pavage 2015
Construction de l'Amiante inc.	618 569 \$	Travaux de réfection de la rue Jean-Baptiste-Drolet
Construction Durand inc.	1 018 249 \$	Travaux de construction du Pavillon Desjardins
Domaine Notre-Dame	36 392 \$	Entente camp de jour pour l'été 2015
Englobe Corp	47 282 \$	Contrat pour la disposition des sols contaminés
Filtrum	51 654 \$	Aménagement du puits P-8
Germain Auto St-Raymond	28 977 \$	Achat d'une camionnette 4 x 4
Imprimerie Provinciale	29 550 \$	Impression du journal Le Catherinois pour l'année 2015-2016
Groupe Ultima inc. Représentant autorisé de la Mutuelle des municipalités du Québec	141 747 \$	Assurances générales pour l'année 2015
Groupe J.D. (9274-8706 Québec inc.)	30 908 \$	Achat d'une camionnette Dodge Ram 2015
	33 659 \$	Achat d'une camionnette 4 X 4 comportant le groupe services spéciaux
Mack Ste-Foy inc.	166 305 \$	Camion 10 roues Mack GU813-2016
Ministère des Transports du Québec	1 441 839 \$	Projet de traversée d'agglomération
Phil Larochelle Équipements inc.	78 478 \$	Équipements de déneigement pour un camion 10 roues
SSQ Groupe Financier	166 472 \$	Contrat pour l'assurance collective des employés pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015

## ANNEXE 2

**Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$  
conclus du 11 novembre 2014 au 9 novembre 2015 avec un même contractant  
et dont l'ensemble des contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$**

Contractant	Montant (taxes nettes incluses)	Objet du contrat
Akifer	7 774 \$	Travaux supplémentaires : étude de caractérisation environnementale, phase II, 5-7 route de la Jacques-Cartier
	12 494 \$	Mandat de caractérisation environnementale de trois terrains résidentiels
	10 976 \$	Mandat complémentaire de caractérisation environnementale de trois terrains résidentiels
	6 404 \$	Mandat complémentaire de caractérisation environnementale de deux terrains résidentiels
	18 683 \$	Mandat pour la gestion et la supervision des travaux de décontamination au 5-7 route de la Jacques-Cartier
	19 822 \$	Mandat pour la réalisation de forages supplémentaires sur trois terrains résidentiels
Génio experts-conseil	11 024 \$	Étude de conception préliminaire : réfection d'un tronçon route des Érables
	3 234 \$	Étude hydraulique : réseau d'égout pluvial route de Fossambault
	12 000 \$	Honoraires : prêt de personnel technique
Gilles Laflamme architecte inc.	4 095 \$	Préparation du programme fonctionnel et technique (PFT) en architecture : construction du Pavillon Desjardins
	18 688 \$	Plans et devis en architecture : Pavillon Desjardins
	5 774 \$	Surveillance des travaux en architecture : Pavillon Desjardins
Honeywell	6 077 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation du centre Anne-Hébert et des Services techniques pour l'année 2015
	5 757 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation de la mairie pour l'année 2015
	5 757 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation de la caserne pour l'année 2015
LGT Ingénieur conseil	12 336 \$	Mandat en ingénierie : projet d'élévateur au Pavillon La Ruche
	7 349 \$	Plans et devis en structure : construction du Pavillon Desjardins
	5 197 \$	Surveillance des travaux en structure : construction du Pavillon Desjardins
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	8 066 \$	Consultations juridiques octobre 2014
	14 218 \$	Consultations juridiques novembre 2014
	5 318 \$	Consultations juridiques décembre 2014
	5 354 \$	Consultations juridiques janvier 2015
	8 673 \$	Consultations juridiques février 2015
	9 267 \$	Consultations juridiques mars 2015
	9 447 \$	Consultations juridiques avril 2015
	14 933 \$	Consultations juridiques mai 2015
	10 888 \$	Consultations juridiques juin 2015
	3 937 \$	Consultations juridiques juillet 2015
	2 859 \$	Consultations juridiques août 2015
6 268 \$	Consultations juridiques septembre 2015	
MetaforeTechnologies inc.	21 689 \$	Achat de matériel informatique
	7 892 \$	Achat de matériel informatique

PG Solutions	19 748 \$	Acquisition de la licence Première Ligne et formation
	15 643 \$	Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications de la suite financière PG Solutions pour l'année 2015
	6 614 \$	Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications d'Activitek pour l'année 2015
	8 326 \$	Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications du Gestionnaire municipal pour l'année 2015
	3 449 \$	Contrat d'entretien et de soutien aux applications de Première Ligne pour l'année 2015
Régis Côté et associé	18 793 \$	Projet d'élévateur à la Ruche
	10 000 \$	Mandat pour la relocalisation de la mairie
Roche Itée, Groupe-conseil	17 822 \$	Plans et devis : augmentation de la capacité du poste de pompage d'égout Jolicoeur
	15 470 \$	Plans et devis : augmentation de la capacité du poste de pompage du poste d'eau brute de l'usine de production d'eau potable Duchesnay
	21 837 \$	Plan d'intervention d'aqueduc, d'égout et de chaussée
	11 354 \$	Surveillance des travaux : agrandissement du poste de pompage Jolicoeur
	5 240 \$	Augmentation de la capacité des étangs aérés
Services Exp inc. (Les)	9 344 \$	Préparation du programme fonctionnel et technique (PFT) en mécanique, électricité et structure : construction du Pavillon Desjardins
	15 066 \$	Plans et devis : construction du Pavillon Desjardins
	7 874 \$	Surveillance des travaux : Construction du Pavillon Desjardins
9253-8776 Québec inc.	17 848 \$	Surveillance, entretien et réalisation d'activités sportives sur le site du parc du Grand-Héron pour la période estivale 2015
	22 824 \$	Surveillance, entretien, perception de la tarification et le prêt d'équipement sur le site du parc du Grand-Héron pour la période hivernale 2015-2016.

**ANNEXE 3**

**Rémunération des élus**

**Année 2015**

FONCTION	SALAIRE ANNUEL	ALLOCATION ANNUELLE	NOMBRE MEMBRES	TOTAL
Maire	30 000.00 \$	15 000.00 \$	1	45 000.00 \$
Conseiller	10 000.00 \$	5 000.00 \$	6	90 000.00 \$
Maire suppléant	859.93 \$	429.97 \$	1	1 289.90 \$
Représentant du conseil au Comité consultatif d'urbanisme	1 289.89 \$	644.95 \$	1	1 934.84 \$
<b>Total rémunération des élus en 2015</b>				<b>138 224.73 \$</b>

**Rémunération du maire au conseil des maires ou à un comité de la MRC**

Jetons de présence	126.90 \$
Allocation de dépenses	63.45 \$
	<u>190.35 \$</u>

**Conseiller représentant la Ville à la Régie régionale de gestion des matières résiduelle de Portneuf (M. Martin Chabot)**

Jetons de présence	62.61 \$
Allocation de dépenses	31.31 \$
	<u>93.92 \$</u>